ETAT CIVIL 2020/2021

Décès: MATHIS née YVON Lucette 03/11/2020, VANNIER Christophe 18/01/2021, MOREAU née JAUFFRION Nadine 26/02/2021

FIBRE OPTIQUE

Le Département a confié à ORANGE le déploiement de la Fibre optique Très Haut Débit, programme AMEL « partout et pour tous ». 100 % en 2025.
Notre commune sera desservie dès 2021. C'est pourquoi nous allons procéder à une mise à jour de l'adressage, chaque logement devra avoir son propre numéro.
Les lieux-dits qui n'en ont pas en seront pourvus et certaines numérotations existantes devront être modifiées.

PLAISIR DE LA LECTURE

Une bibliothèque de rue d'accès libre alimentée par les lecteurs a été réalisée sous l'abri-bus situé près de l'école. **"J'emprunte un livre, je dépose un livre mais je respecte le lieu »**

Manifestations et Commémorations

Lors du Conseil Municipal d'octobre 2020, tenant compte du contexte sanitaire, il fut décidé qu'il n'y aurait pas de banquet du 11 novembre et par conséquence il n'y aurait pas de distribution de colis de Noël en toute équité.

Cette année pour Pâques, il n'y aura pas de chasse aux œufs pour les enfants.

Pour le 8 mai, il n'y aura pas de banquet organisé et la cérémonie de commémoration de la fin de la Seconde guerre mondiale au Monument aux Morts, se déroulera en format restreint : *6 personnes maximum avec masque et distanciation physique.*

Déco villages

Les beaux jours arrivent et avec l'approche du printemps, un vent de gaieté souffle sur la commune.
En ces temps de morosité qui perdurent, des petits personnages tout en couleurs vont apparaître dans les massifs communaux.

(réalisations :Catherine BROTTIER).

Horaires d'ouverture de la Mairie:

Mercredi:

8h00-12h00

Lundi/Mardi/ vendredi:
13h00/17h00

12 rue Saint Maximin
86200 MOUTERRE SILLY

Tél: 05.49.98.09.62
Fax: 05.49.22.34.12
contact@mouterresilly.fr
www.mouterresilly.fr

AU FIL DE L HISTOIRE

Le 21 avril 1944, le Général De Gaulle octroie par ordonnance, dans le cadre du gouvernement provisoire d'Alger et comme un acquis du Programme de la Résistance, le droit de vote aux femmes françaises. Un siècle s'est écoulé depuis l'instauration du suffrage universel masculin en 1848. Les femmes deviennent alors « électrices et éligibles ».

Le 29 avril 1945, elles exercent pour la première fois ce droit lors des élections municipales. Lors des élections législatives à la proportionnelle du 2 juin 1946, 33 femmes sont élues sur 586 députés. Nous sommes loin de la parité et de l'égalité hommes-femmes !

Première femme députée de la Vienne, Elisabeth DOUTEAU, dite Isabelle, née SUREAU, est élue sur la liste présentée par le Parti Communiste Français. Elle est née à Germiers, dans l'actuelle rue de l'école, le 29 avril 1914.

De condition modeste, fille d'agriculteurs, elle racontera lors d'une émission télévisée ce qu'elle ressentit la première fois qu'elle monta à la tribune de l'Assemblée Nationale pour interpeller le Premier Ministre de l'époque. Députée jusqu'en 1951, elle siégea également comme Juré à la Haute Cour de Justice .

Elle est décédée à Loudun le 14 juillet 2004.

Mouterre-Silly
Bulletin d'Informations

MARS 2021

EOLIENNES

Pourquoi les élus de Mouterre-Silly qui avaient voté en faveur des énergies renouvelables, donc pour l'éolien en 2018, en sont arrivés au vote d'une délibération opposée à toute implantation d'éoliennes sur le territoire communal lors du Conseil Municipal du 12 Novembre 2021 ?
Préserver l'avenir de notre planète des émissions de CO^2 est indispensable pour limiter le réchauffement climatique. Les énergies renouvelables sont une des solutions.
Mais comment se présente le dossier localement ?

Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) prévoit 50 éoliennes et 13 usines de méthanisation à l'horizon 2050 dans le Loudunais.
Le tract d'Eolise que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres indique clairement que les promoteurs sont prêts à relever le défi !
Deux sites sont concernés sur notre commune: entre Silly et Chalais et entre Insay et Roche Vernaise (les Trois-Moutiers).
Un développement anarchique et sans contrôle des élus se met en place et le dossier Valeco de Silly est à l'étude à la Préfecture.

Qui aimerait avoir sous ses fenêtres une éolienne de 200 mètres de haut ? Avec parfois du bruit, du vent dans les pales, des zones d'ombre des pales tournantes, ajoutons une possible dévalorisation de l'immobilier dans un territoire misant sur le tourisme.

On peut comprendre que les propriétaires et les exploitants agricoles soient attirés par les loyers proposés. Certaines communes le sont aussi pour conforter leur budget, même si l'essentiel revient au Département et à la Communauté de Communes.

Le démantèlement au bout d'une vingtaine d'années est un vrai problème : qui paiera ?

Ces promoteurs profitent des subventions de l'Etat ; à travers un prix d'achat garanti par EDF du KWH. De plus, le bilan carbone de la construction et de la mise en place de ces machines est lourd pour une production moyenne égale à 20 % de leur capacité potentielle du fait de la dépendance au vent.

Pour toutes ces raisons le Conseil Municipal a décidé de dire NON.

Le Maire,
Alain ADHUMEAU

LE PRÉSIDENT DE LA CCPL À MOUTERRE-SILLY

Le 8 février, le Conseil Municipal a reçu M. Joël DAZAS, Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais.

Après avoir rappelé qu'il commença sa carrière d'élu comme adjoint au maire à Mouterre-Silly, il participa à deux heures d'échanges sur divers sujets: La CLECT (Transferts de Charges), le FPIC (Fond de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales), le PCAET (Plan Climat Air Energie Territoire), l'aménagement du territoire, le futur PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal), la mutualisation des moyens et la solidarité .
Une meilleure information des conseillers et les réponses apportées à leurs questions ont conduit au principe d'une rencontre annuelle.

ELECTIONS DES 13 ET 20 JUIN 2021

Les élections départementales et régionales auront lieu en juin prochain. Il s'agit de l'élection des Conseillers Départementaux et Régionaux.

Les 2 élections auront lieu le même jour et 2 bureaux de vote seront à votre disposition dans la salle des fêtes, 12 rue Saint-Maximin à Mouterre.

Les inscriptions sur la liste électorale seront possible jusqu'au vendredi 7 mai, aux heures d'ouvertures du secrétariat. Se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.
Précision: à 18 ans l'inscription se fait d'office et la mairie adressera la carte d'électeur par courrier.

Ne pas jeter sur la voie publique

Imprimé par nos soins

Réalisations et Projets

Commission Patrimoine et Bâtiments:

Animée par Daniel COLAS avec Delphine YVON, Ludovic HOREL, Laurent RETAILLEAU

- Restauration de la Fontaine de Braizé (4 000 € subvention Sorégie Patrimoine)
- Renouvellement de la cuisine de la salle des fêtes et de la cantine scolaire
- Construction du garage municipal avec local pour l'ACCA (74 442 € subvention DETR)
- Construction du club-house pour l'OMS (foot)
- Travaux de mise en conformité PMR à l'école (16 365 € subvention DETR + 23 700 € subvention Département de la Vienne)
- Restauration des peintures murales et des tableaux à l'église Notre-Dame de Chasseignes
- Divers travaux dans les logements communaux (chauffages, portes et fenêtres, peinture …)
- Changement des portes et peintures au local des archives et à l'atelier

La cuisine de la salle des fêtes comprend un four, un piano, un lave-vaisselle, un chauffe- plat, des plans de travail et une armoire réfrigérante.

Location	Hiver (15/10 au 15/04)		Été (16/04 au 14/10)	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
Habitant de la commune	80 €	145 €	70 €	120 €
Habitant hors commune	80 €	175 €	70 €	150 €

Commission Aménagements et Voiries:

Animée par Joël TASCHET avec Delphine YVON, Benoît GRATTEAU, Ludovic HOREL, Laurent RETAILLEAU, Frédéric TASCHET

- Caniveaux à Nué (Département de la Vienne flash subvention de 11 850 €)
- Rue de l'église et chemin des Abeilles à Chasseignes
- Cour et muret à la Maison d'accueil familial
- Aménagement carrefour D59/ route du stade
- Réserve incendie à Insay
- Etudes pour les eaux pluviales à Germiers
- Acquisition de matériels BTP (mini-pelle …)

EGLISE SAINT-MAXIMIN

Le Conseil Municipal se fait assister par l'Agence des Territoires de la Vienne pour toutes les démarches devant conduire au choix, au 2ème semestre 2021, d'un(e) Architecte du Patrimoine, chargé(e) d'établir un diagnostic complet des travaux de restauration à effectuer sur plusieurs années en commençant par les travaux d'urgence structurelle.
Ceci se réalise avec le concours de Mr LALANNE, Conservateur des Monuments Historiques et de Mr BOUVARD du service de l'Archéologie Préventive car l'église Saint-Maximin est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

Le R.P.I

A la rentrée de septembre, le RPI continuera à accueillir nos élèves.
Site internet de l'école : http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/mouterre/

Inscriptions auprès des mairies:
De la Petite section au CP : Mairie de Saint-Laon : ☎05.49.98.12.00
Du CE1 au CM2 : Mairie de Mouterre-Silly : ☎05.49.98.09.62

Se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile

CIMETIERES

La commission cimetière a rédigé un règlement intérieur commun aux deux cimetières du bourg et de Chasseignes. Il sera affiché aux entrées prochainement.
A Chasseignes un caveau provisoire et des travaux sur la clôture vont être réalisés.
Au bourg , la reprise des concessions se poursuit.

Rappel des tarifs :

Concession terrain	30 ans	135 €
Concession Colombarium	30 ans	400 €
Concession cavurne	30 ans	200 €

Les Marsupiaux

Une collecte des papiers aura lieu du **samedi 03 avril au lundi 12 avril 2021**; les containers seront disponibles au parking de la mairie, à Mouterre.

Si les fonds réunis par l'association ne serviront sans doute pas à payer un voyage ou des déplacements en bus aux élèves vu le contexte sanitaire, les Marsupiaux envisagent de leur offrir un spectacle de fin d'année et divers cadeaux, matériels pédagogiques ou jeux.

INFORMATIONS CCPL

Petite enfance

Le service Relais Petite Enfance (RPE - ex RAM) est déployé en itinérance sur tout le territoire depuis le 1er janvier 2020.Un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) est également mis en place et propose des temps d'échange et de partage entre Parents et enfants jusqu'à 6 ans.

Le Relais Petite Enfance

Ateliers d'éveil (libres et gratuits sur inscription) destinés aux Assistantes maternelles et aux enfants qu'elles/ils accueillent:
A Loudun (Maison de La Petite Enfance): Ateliers: mardi et jeudi de 9h30 à 11h30; permanences (informations sur les modes de garde, droits et devoirs employeur/salarié..) : mercredi de 9h à 12h.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Accueils anonymes et gratuits, sans inscription, pour tous les parents et référents parentaux accompagnés de leurs enfants de - de 6 ans.
Accueils proposés les mercredis de 9h30 à 11h30 ou de 15h à 17h à **Loudun.**

Renseignements Service Petite Enfance:
www.pays-loudunais.fr - rubrique Petite enfance
Contacts:
Relais Petite Enfance: 05.49.98.21.62
Lieu d'Accueil Enfants - Parents : 07.87.33.82.68

Rénovation Habitat

La Communauté de communes du Pays Loudunais et ses partenaires proposent un nouveau service d'accompagnement personnalisé à la rénovation énergétique de l'habitat dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial. Ce service consiste à mettre à la disposition des propriétaires, souhaitant rendre leur logement plus performant sur un plan énergétique, un conseiller énergie, tiers de confiance, pour les accompagner à chaque étape de leurs travaux de réhabilitation. La réduction des consommations des logements est un enjeu environnemental majeur.

Réaliser une rénovation performante, c'est la garantie de :
- Gagner en confort de vie hiver comme été
- Faire des économies d'énergie et de réduire les factures;
- Valoriser son logement en le remettant au goût du jour,
- Protéger l'environnement en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Contact conseiller énergie : 05.49.66.68.63

Vous pouvez vous connecter sur le site faire.gouv.fr pour vous engager dans un projet de rénovation.